

LA TAXE

2019

D'APPRENTISSAGE



Sciences Po Aix, membre de la
Conférence des Grandes Écoles (CGE)

UNE GRANDE ÉCOLE EN PROVENCE



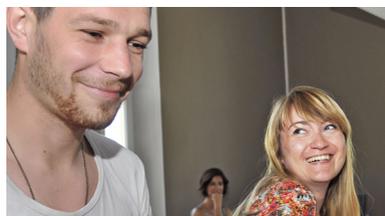
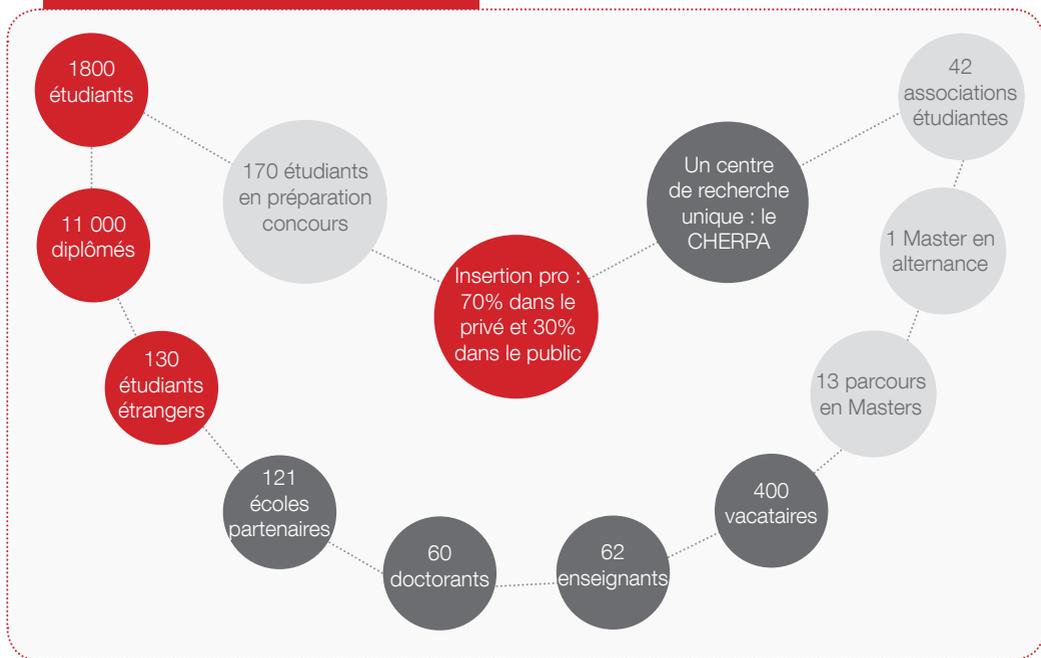
L'insertion de ses diplômés est une priorité pour Sciences Po Aix. Notre école mobilise d'importants moyens afin de préparer au mieux ses étudiants à leur entrée sur le marché du travail. Cette exigence irrigue l'ensemble de nos missions. Elle s'inscrit dans une offre de formation couvrant une large gamme de savoirs disciplinaires articulée à une politique de mobilité internationale ambitieuse. La pédagogie se nourrit elle-même d'une recherche dynamique et reconnue.

La maîtrise de compétences spécialisées ou universelles ne suffit cependant pas à assurer la pleine employabilité de nos étudiants. Telle est la raison pour laquelle nous avons décidé d'engager une action très déterminée en vue de leur permettre d'acquérir des aptitudes comportementales et transversales sans lesquelles il serait vain de prétendre faciliter leur intégration rapide au bon niveau de responsabilité et de rémunération. Cela passe par le développement de modules d'enseignements dédiés, la multiplication des stages ou encore le renforcement de l'alternance.

La réussite de nos étudiants dépend résolument de l'appui du monde socio-économique.

Pr Rostane MEHDI,
Directeur de Sciences Po Aix

QUELQUES CHIFFRES CLÉS...





A QUOI SERT LA TAXE D'APPRENTISSAGE ?

Votre taxe d'apprentissage est une ressource précieuse pour notre établissement. Elle permet de financer tous les investissements nécessaires à des enseignements de qualité.

Verser sa taxe d'apprentissage à Sciences Po Aix c'est faire le choix d'investir dans une formation d'excellence.



LA TAXE NOUS A PERMIS...

- D'équiper les salles de cours d'un matériel audiovisuel à la pointe de l'innovation
- D'organiser des rencontres professionnelles
- De recruter des enseignants-chercheurs de renommée et des intervenants extérieurs issus du monde de l'entreprise
- D'organiser des temps forts avec nos entreprises partenaires

ELLE NOUS PERMETTRA...

- De développer de nouveaux partenariats professionnels
- De poursuivre l'amélioration de nos équipements pédagogiques
- De déployer de nouvelles formations en adéquation avec le monde de l'entreprise
- De financer des visites d'entreprises



Campagne de Taxe d'apprentissage

COUPON - RÉPONSE DE PROMESSE DE VERSEMENT 2019

Pour soutenir les projets pédagogiques et numériques de Sciences Po Aix, nous avons besoin de votre Taxe d'Apprentissage. **L'IEP la reçoit sur la catégorie B de la part du Hors Quota (23%). Le code UAI de notre établissement est le : 0130221V**

Nous pouvons également la recevoir au titre du Quota via le CFA Épure pour l'Institut d'Études Politiques d'Aix-en-Provence. Code UAI : 0133489X.

Nous vous remercions de bien vouloir nous retourner **avant le 28 février 2019** ce bordereau qui est indispensable pour la gestion prévisionnelle de nos projets et pour communiquer avec les organismes collecteurs au sujet de votre versement.

Merci de remplir les données ci-dessous pour suivre le versement de la taxe d'apprentissage et vous adresser nos remerciements :

Coordonnées de votre entreprise :

Raison sociale : _____

Adresse : _____

Code Postal _____ Ville _____

Si possible, N° SIRET | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Coordonnées du responsable taxe d'apprentissage :

Madame Monsieur _____

Fonction : _____

Tél : _____ Mail _____

A quel titre versez-vous la taxe d'apprentissage ?

Accueil stagiaire Accueil apprenti Partenaire Recruteur de diplômé Fournisseur

Parent Diplômé Autre _____

Informe que je demande à l'organisme collecteur de verser à l'Institut d'Études Politiques d'Aix-en-Provence la somme de : _____ € en hors Quota et/ou _____ € en Quota.

Reversements demandés :			
N°UAJ	Nom et adresse complète	Catégorie	Montant ou %
0130221V	Institut d'Études Politiques - 25 rue Gaston de Saporta - 13625 Aix-en-Provence cedex 1	B (hors Quota)	
0133489X	CFA Épure Méditerranée - Pour l'Institut d'Études Politiques d'Aix-en-Provence	Quota	

Document à renvoyer à l'Institut d'Études Politiques d'Aix-en-Provence

Stéphane RAJAT – Responsable Taxe d'Apprentissage

25 rue Gaston Saporta - 13100 Aix-en-Provence

stephane.rajat@sciencespo-aix.fr / Tél : 04 42 17 04 78



Les **entrepreneuriales**
en PACA
Étudiant, apprend à créer la boîte



PACA OUEST